



# PROCES-VERBAL

Après la décision prise par notre ligue, le 9 mars 2020, pour des raisons sanitaires, de suspendre toutes les compétitions régionales et activités annexes, une cellule de veille continuera de suivre l'évolution de la situation et prendra uniquement les mesures urgentes pour faire face à cette crise sans précédent.

---

## Composition de la cellule de veille

Jean-René MORACCHINI  
Dominique BASTERI  
Antoine EMMANUELLI  
Philippe SERPAGGI  
Franck RISTERUCCI  
David SALADINI

---

## Séance du 30 MARS 2020

Réunie ce jour, la cellule de veille fait un point sur la gestion des RH, la situation financière et sur et les compétitions.

- **RH et FINANCES**

Suite aux ordonnances prises par le 1er ministre, les informations sont transmises par la FFF aux ligues et districts, notamment sur les conditions de mise en chômage partiel.

Considérant l'absence totale d'activité au sein de la ligue, dont les locaux sont d'ailleurs fermés, la cellule de veille décide de mettre l'ensemble du personnel en chômage partiel, à compter du 16 mars.

Les salaires de mars seront intégralement versés, mais si l'inactivité de la ligue se prolonge, avec une perte importante de ressources financières, le maintien total des salaires sera remis en cause.

Le directeur est chargé d'établir deux rapports avec le cabinet comptable :

- Situation financière de la ligue.
- Dettes des clubs envers la ligue.

De même, une étude du « contrat NIKE », sera réalisée, afin d'apporter une aide matérielle à nos clubs.

Une demande de fonds de solidarité a été faite par les Présidents de ligues à la FFF et notre ligue sera attentive à sa situation financière et à celle des clubs qui pourraient être impactés par cette crise.

Il conviendra, à travers ce fonds de solidarité, de trouver un juste équilibre, permettant de stabiliser la situation financière de la ligue et des clubs.

## • **COMPETITIONS**

**A ce jour, toutes les compétitions sont suspendues et la reprise éventuelle est uniquement conditionnée par la situation sanitaire.**

Plusieurs hypothèses sont évoquées, quant à la reprise, les classements et les accessions relégations, mais il est vraisemblable que l'on s'acheminera vers des règles établies au niveau national, qui s'imposeront à l'ensemble du territoire.

Si toutefois les ligues disposent d'une marge de manœuvre, les décisions seront prises en temps utile.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*